

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

28/01/2016

Heure de début de séance : 17h 15

heure de fin de séance : 18 h 45

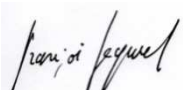

| | NOM Prénom | Qualité |
|----------------------|---------------------------|--------------|
| Président de séance | Monsieur SEGUREL François | Principal |
| Secrétaire de séance | Monsieur STOLS Dorian | Gestionnaire |

Nombre de membres présents : 23

Quorum : 16

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 04/12/2015 est *approuvé* [X]
 est *refusé* []

| Chapitre | Nature des questions traitées | Nbre de pages | Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur |
|----------|--|---------------|---|
| I | Affaires financières | / | |
| II | Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer) | / | |
| III | Equipement en matériel et mobilier | / | |
| IV | Transports scolaires | / | |
| V | Conventions | / | |
| VI | Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...) | 4 | |
| VII | Projet d'établissement | / | |
| VIII | Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ... | / | |
| IX | Formation continue. GRETA | / | |
| X | Associations en milieu scolaire | / | |
| XI | Bilan | / | |
| XII | Divers | 3 | |
| | TOTAL | 7 | |

| Signature du Président de séance | Signature du Secrétaire de séance |
|---|--|
|  |  |

| Transmission à l'Inspecteur d'Académie | Transmission au Recteur |
|--|-------------------------|
| le : | le : |

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
28/01/2016

sous la présidence de : Monsieur SEGUREL François, Principal

| | | Présents | Absents | Excusés |
|--|--|----------|---------|---------|
| REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION | | | | |
| - Chef d'établissement : M.SEGUREL François | | X | | |
| - Adjoint : Mme GARCIA Béatrice | | X | | |
| - Gestionnaire : M. STOLS Dorian | | X | | |
| - Conseiller Principal d'Education : Mme CENA Virginie | | X | | |
| - Directeur adjoint S.E.G.P.A. : M. PLAZAS Yves | | X | | |
| PERSONNALITES | | | | |
| - de la collectivité de rattachement : | 1 – M. OLIVE René | | | X |
| | 2 – Mme PUGNET Edith | | | X |
| - de la commune siège : | 1 – Mme RUIZ Denise | X | | |
| | 2 – Mme RAYNAL Sabine | | | X |
| - qualifiées | 1 – M. HOPPE Mathias | X | | |
| REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS | | | | |
| - au titre des personnels d'enseignement, d'éducation | | | | |
| 1 – M. BARBEDOR David | | X | | |
| 2 – M. PAIRET Pierre | | X | | |
| 3 – Mme BERGE Nancy | | X | | |
| 4 – M. DELIGNY Nicolas | | X | | |
| 5 – Mme VISCOLGLIOSI Nathalie | | | | X |
| 6 – Mme BEKKOUCHE Marine | | X | | |
| 7 – M. LECLAIRE Cédric | | X | | |
| - au titre des personnels A.T.O.S.S. : | | | | |
| 1 – Mme TRILLES Christine | | X | | |
| 2 – Mme SALY Carine | | X | | |
| 3 – Mme SERRAT Marie-Hélène | | X | | |
| REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES | | | | |
| -parents | 1 – Mme BAY Virginie | | | X |
| | 2 – M. ECKERT Alain | X | | |
| | 3 – Mme PAGES Emilie | | X | |
| | 4 – Mme LENGLET Christine remp Mme KHEDIMI | X | | |
| | 5 – Mme ROBERT Eliane | X | | |
| | 6 – Mme AMSTAD Viviane | X | | |
| | 7 – M. DRILLES Joël | | X | |
| -élèves | 1 – Mlle XIFFRE Mathilde | X | | |
| | 2 – Mlle IZART Fanny | X | | |
| | 3 – M. LUBRANO Robin | X | | |

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

académie  **MONTPELLIER**

COLLEGE PIERRE-MORETO

ALLEE HECTOR-CAPDELLAYRE

66300 THUIR

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

PREAMBULE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/01/2016

M. le Principal constate que le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger valablement. Il remercie les membres du CA de leur participation au service de l'action éducative.

La séance débute à 17 H 15

Vote du précédent C.A. :

Le PV du précédent CA est adopté à l'unanimité

Toutes les questions ayant été abordées à 18H45 la séance est levée et les membres du CA invités à prendre le verre de l'amitié.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

DGH 2016 :

Monsieur le Principal présente les principes de répartition de la DGH 2016. Ils prennent en compte les changements apportés par le décret et l'arrêté relatifs à la réforme du collège, la carte académique des langues pour les groupes bilangues, et le travail fructueux fait depuis le début de l'année scolaire sur l'AP et les EPI en conseil pédagogique et en conseil d'enseignement.

Dotation : 919 HP 63 HS

En 6^{ème}

8 divisions

225 élèves

- Horaire réglementaire dans toutes les disciplines.
- Utilisation de la marge horaire : Français 05H, Math 0.5H, Anglais 0.5H, Techno 0.5H, EPS 0.25
- Catalan : 2H pour les élèves ayant débuté le catalan en primaire
- Bilangue 1groupe AI, 3 groupes AG 2H

En 5^{ème}

9 divisions

238 élèves

- Horaire réglementaire dans toutes les disciplines.
- Utilisation de la marge horaire : AL/ES 0.5, SVT 0.5H, Physique 0.5H, Techno 0.5H
- Catalan 2H pour les élèves bilingues
- Latin un groupe 1H

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

En 4ème

8 divisions

222 élèves

- Horaire réglementaire dans toutes les disciplines.
- Utilisation de la marge horaire : AL/ES 0.5, HG 0.5, SVT 0.5, Phys 0.5
- Catalan 2H pour les élèves bilingues 2H enseignement de complément
- Latin un groupe 2 H

En 3ème

8 divisions

208 élèves

- Horaire réglementaire dans toutes les disciplines.
- Utilisation de la marge horaire : Français 1, Math 0.5, AL/ES 0.5
- Catalan 2H pour les élèves bilingues 2H enseignement de complément
- Latin un groupe 2H

Conséquences sur les postes :

- Espagnol suppression d'un poste (départ en retraite)
- Tous les autres postes sont conservés

Les représentants des professeurs interviennent :

Les enseignants sont favorables à la plupart des principes de cette répartition qui reflètent la réflexion collective menée depuis la rentrée et qui sont en accord avec le projet d'établissement. Cependant la présence de quatre groupes bilingues est contraire à la démarche dans laquelle nous nous sommes engagés depuis trois ans.

Nous vous soumettons une motion :

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

« Les enseignants du collège Moreto ne comprennent pas la présence de quatre groupes bilangues en 6^{ème}. Ce choix serait contraire au principe d'hétérogénéité formulé dans notre projet d'établissement et au principe d'équité censé être présent dans la réforme.

Par cette volonté de conserver des classes filiarisées, la réforme du collège, qui vise la réduction des inégalités et la réussite de tous, ne répond pas à la problématique de la mixité sociale dans et entre les établissements, ni à celle de la réelle prise en compte des élèves en difficulté. Le collège P. Moreto s'est engagé depuis trois ans dans un projet de bilangue pour tous dès la classe de 6^{ème} par souci d'équité entre les élèves. L'évaluation de cette organisation, au regard des conditions d'apprentissage et des résultats des élèves, est largement positive. Quatre groupes de bilangues conduiraient inéluctablement à des classes de niveau (expérience négative déjà vécue).

L'un des principaux arguments de cette réforme était que chaque élève devait bénéficier des mêmes enseignements. De plus 100 % des classes bilangues sont maintenues en région parisienne. Pourquoi les enfants des Aspres ne bénéficient pas des mêmes droits ? Dans une période où l'on nous parle d'équité et d'identité nationale cette décision jette un trouble.

Nous demandons donc au principal du collège de nous présenter une nouvelle répartition sur les mêmes bases que celle-ci mais avec deux langues pour toutes les classes et tous les élèves de sixième. Dans le cas où monsieur Ségurel serait dans l'impossibilité de nous présenter une telle répartition, quelle qu'en soit la raison, les enseignants présenteront une répartition.

De plus nous constatons une baisse du taux horaire par élève. Baisse déjà constatée l'an dernier avec un mode de calcul de la dotation basé sur 30 élèves par classe contre 27 en 6^{ème} et 28 dans les autres niveaux auparavant. Ce taux est de 1,127 en 2015, et de 1,099 pour 2016. Madame la ministre avait pourtant promis qu'il n'y aurait pas de baisse des moyens attribués à chaque établissement. Au vu de la dotation nous pensons qu'il y a dans cette réforme une volonté de réduire l'investissement de l'Etat dans l'éducation des collégiens.

Nous demandons donc un réajustement de la dotation d'au moins 27 heures pour être sur un h/e de 1,13. »

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

Les parents d'élèves tiennent à rappeler qu'ils partagent pleinement la position des personnels enseignants.

Tous les membres du CA à l'exception de la direction (professeurs, parents, élèves, ATOS, personnalité qualifiée, représentant de la mairie) s'associent à la motion.

Monsieur le Principal rappelle que la proposition relative aux groupes de bilangue est conforme à la carte académique proposée au CTA du 27/01/2016.

Les principes de la répartition sont soumis au vote. Les quatre représentants de la direction votent favorablement.

Résultat du vote de la DGH

4 pour
1 abstention
18 contres

M. le principal annonce qu'une nouvelle répartition sera étudiée avec le conseil pédagogique, présentée en commission permanente puis en CA.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : XII Nature : DIVERS

SIGNALETIQUE :

Monsieur le Gestionnaire présente le projet de renumérotation des salles de cours (y compris les salles informatiques) : de 1 à 18 au rez-de-chaussée et de 101 à 133 à l'étage. Par ailleurs, il propose de rebaptiser la salle Oliver en salle des Conseils.

La nouvelle dénomination des salles est adoptée à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

Le travail fructueux avec M. Maury se poursuit. Les problèmes restant après livraison des secteurs rénovés sont un à un résolus.

M. Cambon, Inspecteur de la Direction Départementale de la Protection des Populations, est venu inspecter les cuisines du collège le 22/01/2016. Il n'y avait pas eu d'inspection depuis le printemps 2012, date de sa dernière visite.

Les difficultés rencontrées par le collège (porte ouverte du réfectoire sur la plonge et plateaux non secs générant des flaques d'eau en début de chaîne de service lui ont été présentées) sans entraîner de remarques de sa part. La procédure de « marche en avant dans le temps » a reçu son approbation.

Nous attendons son rapport.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : XII Nature : DIVERS

QUESTIONS DIVERSES :

- Les parents s'interrogent au sujet de la porte donnant sur le futur local poubelle à l'arrière du collège, considérée comme une évacuation et qui reste fermée.

M. le principal répond qu'avant que cette porte ne soit fermée plusieurs accidents graves ont eu lieu concernant des élèves qui utilisaient cette issue pour s'échapper. Face à ce risque il ne saurait être question de la laisser ouverte. La seule solution convenable consisterait, à l'instar des salles de cinéma ou de super marché, à installer un système électromagnétique débloquent la porte en cas d'alarme.

Les parents d'élèves souhaitent que ce système soit installé dans les meilleurs délais.

- Le poids du cartable, une nouvelle fois « soulevé » par les représentants des parents d'élèves.

En plus du transport scolaire, les élèves doivent se déplacer de salle en salle entre deux cours, avec souvent des escaliers. Comme les élèves de 6ème veulent bien faire ou ont peur de faire des erreurs, tout est dans le cartable. L'apprentissage à organiser le cartable pour les 6ème est la mission confiée aux professeurs principaux (BO du 17/01/2008). Des actions concrètes ont été mises en œuvre par un enseignant ou par un groupe d'enseignants pour alléger le poids du cartable dès la rentrée. Malgré cet investissement, le poids du cartable dépasse encore les 10% du poids de l'élève et à ce titre contribue au mal de dos, car, c'est entre 8 et 15 ans que le dos est le plus fragile. Si nous souhaitons tous la réussite des élèves, le capital santé de chaque élève est aussi essentiel. Nous aimerions que le corps enseignant mutualise ses actions pour l'allègement du poids du cartable, avec la réforme des cycles, envisage un rapprochement avec le primaire pour démarrer la gestion du cartable et nous associe, à la réflexion pour alléger encore le cartable, à la rédaction d'un « mode d'emploi » sur le cartable pouvant être distribué aux élèves à la rentrée 2016, à demander plus de moyens pour les nouvelles technologies quand cela est pertinent. La mise en place d'une « commission fournitures » (circulaire n° 2015-086 du 11/06/2015), espace de concertation et de dialogue, pourrait aider aussi à cet objectif.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 28/01/2016

- N° de séance : 03/2015/2016

Chapitre : XII Nature : DIVERS

Si l'idée de mettre une classe à disposition des élèves de 6^{ème}, pour limiter le transport du cartable, paraît bonne pour les représentants des parents d'élèves, elle devient pour le corps enseignant un exercice difficile à mettre en place dans l'organisation des changements de cours, sur l'acquisition du vivre ensemble et sur les apprentissages.

Cet exemple montre l'importance de travailler ensemble.

Réponse de Monsieur PAIRET, enseignant :

Attribuer une salle aux élèves de 6^{ème} :

Nous en avons débattu et sommes arrivés à la conclusion que cela créerait davantage de problèmes. Lorsque nous ne changeons pas de salle nous surveillons les couloirs situés aux abords de la salle dans laquelle nous restons. Un changement de salle nous obligerait à attendre que le dernier élève soit sorti de la classe pour fermer celle-ci et rejoindre enfin une autre salle. Cela nous mettrait en retard et engendrerait des problèmes dans les couloirs.

Le livre numérique est utilisé en mathématique en 6^{ème}. Sa généralisation dans toutes les disciplines et niveaux est complexe pour deux raisons. Il n'existe pas systématiquement et il est souvent aussi très cher. Enfin sa vidéo projection monopolise une partie du tableau.

Cependant

- nous reprendrons collectivement la liste des fournitures et plus particulièrement celle des élèves de sixième afin de les harmoniser encore et d'essayer d'agir sur le poids du cartable.
- nous allons mettre en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des séances sur : comment s'organiser (travail personnel), comment faire son cartable, Comment apprendre ...